

Dits et faits

Numéro 140, hiver 2010

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/62488ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lettres québécoises inc.

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(2010). Dits et faits. *Lettres québécoises*, (140), 66–66.

Et les revues culturelles, elles?

Récemment, on annonçait une nouvelle d'importance dans le domaine des communications : le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) rendait un verdict historique en accordant aux quelque cent quarante radios communautaires et radios étudiantes un financement annuel stable, qui se chiffre à près de 800 000 dollars pour la première année. Si ce coup de pouce financier est possible, c'est que le CRTC a décidé de réacheminer une plus grande proportion de l'argent destiné au soutien du développement du contenu canadien (DCC) dans les coffres du Fonds canadien de la radio communautaire (FCRC). Comment se fait-il que Patrimoine Canada coupe allègrement les subventions aux revues alors qu'il aurait pu agir exactement comme le fait le CRTC?

Non au contrat type en édition

L'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL) n'estime absolument pas pertinent l'établissement d'un contrat type entre auteurs et éditeurs. Comme le souligne le président de l'Association, **Gaëtan Lévesque**, « le problème du livre de littérature québécoise et de l'industrie du livre d'ici est fondamentalement un problème de marché et non un problème de contrat entre l'auteur et l'éditeur; les éditeurs sont en fait partenaires des auteurs dans le développement du livre et de la lecture ». En outre, éditeurs et auteurs ne sont pas, selon l'ANEL, dans un rapport de force, mais tout au contraire dans un rapport de libertés et de compétences d'écriture; les éditeurs ne sont assurément pas des employeurs d'auteurs. Ce débat, qui dure depuis plus d'une décennie, n'est pas donc prêt de se régler.



Gaston Miron: plaque commémorative

La Maison de la poésie a dévoilé une plaque commémorative désignant la maison où **Gaston Miron** a vécu de 1957 à 1968 et écrit plusieurs des poèmes de *L'homme rapaillé*. Le dévoilement de la plaque, qui orne maintenant la façade du 4451, rue Saint-André, s'est déroulé en présence de la fille du poète, Emmanuelle Miron, du poète et biographe de Gaston Miron, Pierre Nepveu, et du président d'honneur de la campagne de financement 2010 de la Maison de la poésie et ex-premier ministre du Québec, Bernard Landry, qui ont salué ce geste important et significatif. Il faut applaudir cette initiative qui inscrit poètes et écrivains dans la topographie de Montréal. Si on trouve la maison Goethe à Francfort, pourquoi ne trouverait-on en plus grand nombre des plaques comme celle de Miron ou des maisons, manière Nelligan, à Montréal?



DireleHaïku.com

Les **Éditions David** vous invitent à découvrir www.direlehaiku.com, le nouveau site Internet qu'elles dédient au haïku, ce petit poème d'inspiration japonaise qui permet à son auteur de noter son émotion devant un court moment qui passe, qui émerveille ou qui étonne.

Mis en ligne depuis peu, le site propose des textes sur le haïku, des nouvelles de leurs haïkistes ou de leurs parutions. Le visiteur y trouve également des informations sur la collection « Voix intérieures — Haïkus » et sur le Camp Haïku, organisé par le Camp littéraire de Baie-Comeau. Une sélection de haïkus, différente chaque semaine, permet de lire en alternance certains des meilleurs poèmes des publications des Éditions David.

Numérique: encore lui!

Fabrice Piault, de *Livres Hebdo* (n° 824, 4 juin 2010), nous livre une vision apocalyptique après sa visite récente à BookExpo America: « Croissance exponentielle de la lecture numérique amenée par... les gros lecteurs de plus de 40 ans; essor impressionnant de l'autoédition; vacillement du livre poche grand public, concurrencé par le livre numérique à petit prix; révisions des stratégies éditoriales et commerciales; développement du marketing numérique; redéploiement de la distribution; redéfinition des libraires de plus en plus recentrée sur leur clientèle locale... Un véritable maelstrom secoue le monde américain du livre [...] envisageant froidement ce temps incertain mais proche où le numérique pourrait représenter la moitié de son activité. » Ouf!

Metropolis bleu perd sa fondatrice

Linda Leith, fondatrice et directrice artistique de la Fondation Metropolis bleu, quittera le navire le 1^{er} janvier prochain pour profiter de sa retraite. L'écrivaine et traductrice née en Irlande du Nord a fondé le festival littéraire international de Montréal Metropolis bleu en 1999. La manifestation rassemble annuellement entre 14 500 et 17 000 personnes issues de différentes cultures qui viennent partager le plaisir de lire et d'écrire en français, en anglais et dans d'autres langues. Afin d'assurer la succession, le conseil d'administration de la Fondation a mis en place un processus de recrutement dirigé par Manon Vennat et Associés.



Édition scolaire au Québec

Dans le marché du livre scolaire, qui représente 153 m\$ en 2008, les ventes des éditeurs de propriété québécoise se sont élevées à 97 m\$, soit 63 % de toutes les ventes de livres scolaires au Québec, selon l'Institut de la statistique du Québec. Il s'agit d'une légère baisse de 1 point de pourcentage par rapport à 2007.

Ce résultat confirme les propos tenus dans l'éditorial de ce numéro (*Statistiques en bref* no 63), à savoir que le secteur scolaire est un joueur important dans le marché du livre et que l'écartier littéralement du marché en promulguant le projet de loi C-32 serait un très dur coup pour les éditeurs canadiens et québécois. Il faut donc souhaiter que le gouvernement Harper revienne sur sa décision. L'idée d'ouvrir une brèche dans le secteur scolaire en ce qui concerne le droit d'auteur est inacceptable aux yeux des créateurs et des éditeurs.